

L'AMQ outille les médecins gestionnaires

Par Dre Yun Jen, présidente de l'AMQ le 17 juin 2015

Le mot de l'Association médicale du Québec



AMQ

Médecins
EN ACTION

ASSOCIATION MÉDICALE DU QUÉBEC

Notre système de santé vit la plus grande transformation des 30 dernières années et les médecins gestionnaires sont pris dans un tourbillon de changements. Et ça ne fait que commencer.

Une première étape de ce changement en profondeur a été entamée en février dernier, avec l'adoption de la Loi n° 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux. CISSS, CIUSSS, RTS : nouveau jargon, nouvelle structure, nouveaux mandats et défis pour les gestionnaires qui auront à composer avec l'opérationnalisation des activités quotidiennes d'entités de très grande taille dans certaines régions.

Deuxième étape : Le projet de loi n° 20 sera adopté à l'automne, laissant planer l'épée de Damoclès au-dessus de la tête des omnipraticiens. Si les clauses de l'entente du 27 mai dernier entre la

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux ne sont pas respectées au 31 décembre 2017, les quotas de patients seront bel et bien imposés aux médecins. Les médecins et les cliniques devront revoir leurs façons de faire.

Troisième étape : Le ministre de la Santé a annoncé ses couleurs et s'attaquera sous peu au dossier du financement à l'activité, l'objectif étant de financer les hôpitaux, non pas sur une base historique, mais plutôt en fonction des activités cliniques réelles. Les directeurs des services professionnels et les médecins gestionnaires des établissements seront appelés à revoir les modes de fonctionnement des centres hospitaliers.

Je me permets d'ajouter une quatrième étape à cette réforme : L'INESSS a annoncé le 11 juin dernier qu'elle entend prendre un leadership dans le chantier de la pertinence clinique du réseau de la santé. Ce sont d'excellentes nouvelles pour les patients et le réseau de la santé. Il semblerait que l'enjeu du surdiagnostic et du surtraitement auquel s'est attaqué l'Association médicale du Québec il y a plus de trois ans fait maintenant partie des cibles du gouvernement. Les consultations et les travaux de l'AMQ sur le sujet ont prouvé que le surdiagnostic a des effets importants sur la qualité et sur l'accessibilité des soins de santé offerts aux patients et, par le fait même, sur l'efficacité de l'ensemble du réseau de la santé. Là aussi, les façons de faire devront être revues.

En cette période de mouvance, les directeurs des services professionnels et les médecins gestionnaires doivent s'outiller afin de jouer adéquatement leur rôle dans ces nouvelles structures, de parler le même langage que les gestionnaires des établissements de santé afin de bien se comprendre et de prendre leur place.

Création d'un groupe de médecins gestionnaires

Pour répondre à ces besoins et dans la foulée de la dissolution de l'AQESSS, conséquence de l'adoption de la Loi n° 10, je suis fière d'annoncer la création d'un regroupement de médecins gestionnaires au sein de l'Association médicale du Québec. Il est primordial que les médecins gestionnaires puissent échanger sur les défis qu'ils doivent relever au quotidien et qu'ils puissent renforcer les valeurs médicales qui sous-tendent leur travail de gestion. Voilà pourquoi l'AMQ exerce son leadership dans ce dossier afin d'outiller les directeurs des services professionnels et les médecins gestionnaires des établissements dans les fonctions suivantes :

- Coordination des activités médicales
- Organisation des services et gestion des secteurs cliniques
- Amélioration continue de la qualité
- Incitation auprès des médecins gestionnaires à échanger et à collaborer
- Participation à l'élaboration de politiques et de plans d'action concernant l'organisation et la prestation de services cliniques de qualité

À sa dissolution, l'AQESSS a passé le flambeau à l'AMQ pour ce qui est de la gestion des documents et des services reliés au domaine de la gouvernance clinique et de la gestion médicale, encore récemment gérée par elle. Sous peu, une section *Médecins gestionnaires* sera disponible sur le [site Web de l'AMQ](#).

De plus, des activités seront bientôt offertes : un événement annuel sera proposé aux médecins gestionnaires, ainsi qu'une série de cours et de formations adaptés à leurs besoins, venant compléter l'offre de formation actuelle de l'AMQ sur le leadership médical. De nouveaux outils de gestion seront aussi disponibles. L'AMQ annonce aussi la création d'une bourse annuelle qui sera remise à un médecin gestionnaire s'étant illustré par une pratique innovante.

Les médecins gestionnaires doivent travailler en étroite collaboration avec les gestionnaires du réseau de la santé, et ce, à tous les niveaux de gouvernance s'ils veulent prendre part aux décisions relatives à la pertinence des actes médicaux et à l'organisation du travail. La profession médicale doit faire preuve de leadership et conserver sa voix au chapitre. L'Association médicale du Québec y collabore activement en offrant ce lieu de discussion et de concertation aux médecins gestionnaires.

La présidente,

Dre Yun Jen, MD FRCPC

Association médicale du Québec

